



FAQ : Partie orale de l'épreuve de spécialité – version du 20/01/2022

publié le 01/02/2022

Mise à jour

Sommaire :

- Retrouvez une version mise à jour de la FAQ : partie orale de l'épreuve de spécialité
 - FAQ : Partie écrite de l'épreuve de spécialité arts plastiques
-

● Retrouvez une version mise à jour de la FAQ : partie orale de l'épreuve de spécialité

 [2022_faq_eds_ap_partie_orale_version_20-01-2022](#) (PDF de 173.6 ko)

● FAQ : Partie écrite de l'épreuve de spécialité arts plastiques

Mise à jour du 17 décembre 2021

 [2022_faq_eds_ap_partie_ecrite_maj_du_17-12-2021-2](#) (PDF de 269.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.